

Rencontre avec Mark Sherringham
(Conseiller au cabinet de Xavier Darcos)
Vendredi 10 octobre 2008

Alain Beitone

1/ Dans un premier temps j'ai présenté à M. Sherringham « L'Appel pour les SES ». J'ai précisé que R. Guesnerie avait pris position publiquement en faveur du texte de cet appel (devant le CD de l'APSES) et j'ai insisté sur le grand intérêt de l'interview accordée à Alternatives Economiques. J'ai souligné le grand nombre et surtout sur le pluralisme des universitaires et des chercheurs signataires de l'Appel.

J'ai aussi indiqué que le Comité directeur de l'AFSE avait appelé à signer le texte.

Par ailleurs, j'ai attiré l'attention du Conseiller du Ministre sur le fait qu'en moins de 3 mois, 769 professeurs de SES avaient signé le texte¹, ce qui montre bien à la fois l'attachement des professeurs à leur discipline et leur ouverture à des évolutions constructives de l'enseignement des SES.

2/ Mark Sherringham a pris acte avec intérêt de l'Appel et a été favorablement impressionné (m'a-t-il semblé) par le nombre et la qualité des signataires. Il m'a indiqué que pour l'instant les arbitrages définitifs relatifs à la réforme des lycées n'avaient pas été rendus et que les informations qui ont circulé dans la presse ne sont que des hypothèses envisagées parmi d'autres. Il a aussi indiqué que, s'agissant des SES, le Ministre s'appuierait sur l'audit commandé à la commission Guesnerie.

3/ J'ai pour ma part mis en avant les points suivants :

- L'enseignement que nous assurons doit conserver la dénomination « Sciences économiques et sociales »² et les programmes de cet enseignement doivent être élaborés par un groupe d'experts composé d'universitaires, de représentants de l'inspection et de professeurs de SES³.
- S'agissant de la classe de seconde, dans l'hypothèse où nous ne serions pas dans le tronc commun, j'ai insisté sur la nécessité de proposer aux

¹ Il s'agit du nombre de signatures le 10 octobre. Depuis de nouvelles signatures me sont parvenues.

² Commentaire personnel : bien évidemment une dénomination « Economie et sociologie » serait concevable. Mais en pleine période de réforme il importe que les élèves et les familles disposent d'informations aussi claires que possible. Les SES sont une discipline connue et appréciée par les familles et les élèves. Un changement de nom aujourd'hui rendrait plus difficile les choix dans un contexte où ces derniers seront plus ouverts.

³ J'ai notamment indiqué que le scénario d'un enseignement d'économie en seconde dont le programme serait élaboré conjointement avec l'inspection de STG n'était pas acceptable. Qu'un module de droit et un module de gestion soient offerts aux élèves de seconde dans une logique de découverte de nouvelles discipline est une chose, mais que la spécificité des SES disparaisse en est une autre.

élèves deux modules de SES. Ce qui reviendrait à conserver un enseignement de trois heures/élève sur l'ensemble de l'année⁴.

- S'agissant du cycle terminal, j'ai précisé qu'il était indispensable que subsiste un « parcours » sciences de la société dans lequel les SES conservent une place significative.
- J'ai aussi indiqué qu'il y avait désormais un large accord parmi les professeurs de SES en faveur de l'ouverture d'enseignements de SES aux élèves des parcours « sciences » et « humanités ». L'existence de tels modules semble en effet conforme à la volonté de décloisonnement des parcours, de meilleure prise en compte des goûts et des intérêts des élèves et de meilleure préparation à l'enseignement supérieur.
- S'agissant des programmes, j'ai indiqué que, s'il semblait nécessaire (dans le prolongement des travaux de la commission Guesnerie) de mieux identifier des parties du programme consacrées à la formation des élèves à la science économique d'une part, à la sociologie d'autre part, il n'était pas judicieux (sauf à provoquer une vive résistance des professeurs) de prévoir des modules d'économie d'une part et des modules de sociologie d'autre part. J'ai précisé qu'une rédaction des programmes permettant à la fois d'initier les élèves à la logique interne de chaque discipline et, dans un second temps, à la fécondité du croisement des regards disciplinaires à propos de certains objets d'études devait relever d'un groupe d'experts composé d'universitaires, de membres des corps d'inspection et de professeurs de SES.

4/ La rencontre s'est déroulée dans un excellent climat. M. Sherringham connaît bien l'enseignement des SES et il est très au fait des débats qui traversent la discipline. Mon impression est qu'il existe une véritable opportunité pour la discipline de maintenir sa place actuelle et d'être désormais présente dans les autres parcours de formation du lycée. J'ai aussi le sentiment que certaines des propositions que j'ai avancées sont envisagées avec intérêt (même si aucune décision n'est prise à ce jour). J'ai aussi le sentiment que le maintien (voire l'accroissement) de la place des SES au lycée est lié au fait que la rédaction des nouveaux programmes soit effectivement réalisée dans la perspective des préconisations de la commission Guesnerie⁵.

Je pense donc que la situation implique de notre part d'éviter deux écueils :

- Une agitation fébrile sur fond de crispation identitaire et de refus de toute évolution.

⁴ Là encore j'ai indiqué que le scénario comportant un seul module semestriel de 3 heures reviendrait à réduire de façon difficilement acceptable la place des SES en classe de seconde.

⁵ Remarque personnelle. J'avais eu la même impression lors de mon entretien avec J.P. de Gaudemar. On nous propose une sorte de contrat implicite : le maintien d'une place importante des SES au lycée en contrepartie d'un ancrage scientifique plus affirmé. Comme le contrat est implicite, rien n'est dit explicitement. Cette note n'engage donc que moi.

- Un optimisme béat qui nous conduirait à relâcher notre vigilance et notre mobilisation.

En fin de compte l'avenir des SES dépendra beaucoup de notre capacité à défendre les SES tout en faisant preuve d'ouverture et d'esprit constructif.

Je profite de ce compte rendu pour souligner que le succès de l'Appel pour les SES est une œuvre collective. Il résulte notamment des efforts réalisés par de nombreux collègues de l'enseignement supérieur et de la recherche qui ont diffusé l'appel dans leurs laboratoires, dans leurs universités, dans leurs associations professionnelles. Il résulte aussi du travail de beaucoup de professeurs de SES qui ont mobilisé leurs collègues dans les établissements et les académies.